



## Opération de Développement Rural

# RAPPORT ANNUEL 2019

## INTRODUCTION

La dernière opération de Développement Rural d'Aywaille, approuvée par le Gouvernement wallon le 21 mars 2008, est arrivée à échéance le 21 mars 2018. S'en est suivie la rapide volonté communale de lancer une seconde Opération de Développement Rural. Cette dernière a été décidée lors du Conseil communal du 31 mai 2017. Le GREOVA a été désigné comme Auteur de programme pour cette seconde opération ainsi qu'organisme accompagnateur. La partie 1 du PCDR (analyse socio-économique) est déjà terminée et la deuxième partie (consultation citoyenne) est en cours de réalisation par les agents de développement.

Notons que deux conventions octroyées par la DDR en faveur de deux fiches-projets de ce premier PCDR sont restées ouvertes après le terme de cette première ODR et ont dès lors continué à réunir la CLDR en 2019 :

- La fiche-projet 1.1 relative à la création d'une maison de village et de services à Nonceveux (inaugurée en janvier 2020) ;
- La fiche-projet 1.4 relative à l'aménagement du centre d'Aywaille (toujours en cours – travaux phasés).

Enfin, la phase 2 de la fiche-projet 1.3 relative à la création d'une liaison cyclopedestre de type RAVeL est actuellement en plein développement. Elle est en effet actuellement remise à l'étude par le GREOVA, en collaboration avec les 3 communes que sont Aywaille, Comblain-au-Pont et Sprimont, et ce grâce un premier financement par Liège Europe Métropole et à l'intérêt des services régionaux et fédéraux concernés (DGO1, DGO2, DGO3, DGO4, DNF, AIDE, Infrabel et SNCB), régulièrement informés ou concertés par le GREOVA dans la mise à jour de cette étude. Biotope Environnement clôture l'Evaluation Appropriée des Incidences (EAI) suite à des remarques émises de la part des services régionaux.

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

### 1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. <u>Phase 1</u> : prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football.	216.605 € Subvention de 136.002,49€	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Plan Escargot 2007. (cf rapport annuel 2013)
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	Achat support informatique, de signalisation et de matériel pour réaliser des chicanes : +/-2.000 €	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter. (cf rapport annuel 2013)
1	6	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	09/05/2012 : approbation du PCDN par le Conseil communal 23/06/2012 : signature de la charte. (cf rapport annuel 2013)
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Montant des travaux réalisés : 1.104,459,81 €	Développement rural (max 958.400 € )  Travaux débutés le 18/02/2013 – réception provisoire déroulée le 26/08/2019. Inauguration déroulée lors de la St-Antoine en janvier 2020

## 2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement												
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes  <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<p>Première option</p> <table border="1"> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> </table> <p>Seconde option</p> <table border="1"> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </table>	MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	<p>476.750 € octroyé par <i>Liège Europe Métropole</i> pour subventionner l'étude de faisabilité du chaînon doux manquant entre la Voie des Aulnes et le RAVeL en direction de Comblain-au-Pont.</p> <p>Phase 2 relative à la création de cette liaison cyclopédestre de type RAVeL actuellement en plein développement : Actuellement remise à l'étude par le GREOVA, en collaboration avec les 3 communes que sont Aywaille, Comblain-au-Pont et Sprimont, et ce grâce un premier financement par Liège Europe Métropole et à l'intérêt des services régionaux et fédéraux concernés (DGO1, DGO2, DGO3, DGO4, DNF, AIDE, Infrabel et SNCB), régulièrement informés ou concertés par le GREOVA dans la mise à jour de cette étude (attribution au GREOVA de la réactualisation de cette étude le 13 juillet 2018). Biotope Environnement clôture l'Evaluation Appropriée des Incidences (EAI) suite à des remarques émises de la part des services régionaux.</p>
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €																
Développement rural 80 %	571.643€																
Part communale 20 %	142.911€																
MET (tronçon BC)	71.844 €																
Développement rural 80 %	1.088.676 €																
Part communale 20 %	272.169 €																

1	4	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €  Nouvel estimatif 2017: 5.055.886,39 €	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	<p>- Lancement du marché de services puis désignation du bureau GESPLAN</p> <p>- Réunion de coordination entre le SPW(DGO1) et le Développement rural (DGO3) le 14.12.2017</p> <p>⇒ Octroi d'une subvention de 813 927 € de la DGO3-DR</p> <p>⇒ Octroi d'une enveloppe budgétaire de 2 millions € par la DGO1 dans le cadre du Plan Infrastructures 2016-2019 pour la réfection de la N633 à l'aménagement de la Place Thiry.</p> <p><b><u>PHASE 1: rues Rivage, Enseignement, Cornesse (fin prévues fin mai 2020)</u></b></p> <p>✘ <b>Zone de rencontre</b> : TERMINEE</p> <p>✘ <b>RAVeL</b> : remplacement pavage existant : EN COURS (le long de la zone bâtie)</p> <p>✘ <b>Parking Nord</b> :</p> <p>1. Travaux de démolitions : EN COURS</p> <p>2. Travaux de pose de l'aqueduc : TERMINE</p> <p>✘ <b>Travaux d'égouttage</b> :</p> <p>1. Pose d'égouts et raccordements particuliers : TERMINE</p> <p>2. Finitions (trapillons, échelles, etc.) : 2020</p>
				Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	
				MET à 100% (B.1)	811.245 €	
				<p><u>Nouvel estimatif 2017</u> :</p> <p><u>Phase 1</u> : 397.271,44 € (dont 183.461,60 € subventionnés par le PIC 2017-2018) pris en charge par la commune</p> <p><u>Phase 2</u> :</p> <p>Développement rural : 60 % de 500.000 € + 50% de 1.063.870,55 € = 813 927 €</p> <p>Commune : 731.935,28 €</p> <p>SPW (DGO1) : 2 millions €</p>		

					<p>✗ <b>Réaménagement de la rue du Rivage : EN COURS</b></p> <p><b><u>PHASE 2 : rues sur les Cours, Abbaye, parking St-Pierre.</u></b></p> <p>Travaux de réfection des aménagements de surface dans les deux rues :</p> <p>✗ <b>Sur les Cours :</b> Réaménager la rue en espace piétonnier, de plain-pied et avec un revêtement en pavés de pierre.</p> <p>✗ <b>Chemin de l'Abbaye :</b> Aménager un trottoir côté gauche en descendant, nécessitant un décalage de la voirie vers la droite. Le parking sera également réaménagé avec la création d'un nouveau coffre.</p> <p>Le démarrage des travaux aura lieu à la fin du printemps, voire l'été 2020. La durée sera plus ou moins de 6 mois.</p> <p><b><u>PHASE 3 : Place Thiry (prévu pour 2021)</u></b></p>
--	--	--	--	--	--

**ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidé
Fin 2008	PCDR classique <sup>1</sup>	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				21/12/2009
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal
Approbation de l'avant-projet par la R.W				Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre
Approbation du projet par l'A.C.				09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11
Approbation du projet par le Ministre				05/04/2012
Adjudication :				08/06/2012
Décision d'attribution du marché				03/08/2012
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				04/12/2012
Début des travaux				18/02/2013
Réception provisoire				26/08/2019
Décompte final				
Réception définitive				Délai de garantie de 12mois
<b>Etat d'avancement financier du projet au 31.12.2019:</b>				<b>Montant : 1.084.378,42 €</b>
Montant conventionné à 100%				
Montant du subsidé développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

#### **ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.**

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

<b>Année de l'installation de la CLDR</b>	<b>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</b>	<b>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</b>	<b>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</b>
02/08/2001	10/10/2003	19/02/2019	18/01/2005
<b>Date des réunions durant l'année écoulée</b>	2/12/2019	<b>Nombre de présents</b>	10
<b>Réflexion sur l'Opération de Développement Rural (ODR)</b>			
<b>Le rapport de la CLDR joint en annexe présente le détail des réunions de la CLDR pour l'année 2019.</b>			
Malgré l'arrivée à échéance le 21 mars 2018 du PCDR d'Aywaille, la CLDR a continué à se réunir en faveur du suivi des deux conventions encore en cours auprès du DR (fiche-projet 1.1 relative à la création d'une maison de village et de services à Nonceveux ET fiche-projet 1.4 relative à l'aménagement du centre de l'entité) et en faveur du lancement d'une nouvelle Opération de Développement Rural, qui a été lancée par le Conseil communal en date du 31 mai 2017.			
En 2019, les membres ont donc traité les dossiers suivants :			
<ul style="list-style-type: none"><li>- Fiche-projet 1.1 « Maison de village et de services à Nonceveux »</li><li>- Fiche-projet 1.4 « Aménagement du centre d'Aywaille »</li><li>- Renouvellement de l'ODR</li></ul>			



## **Rapport de la Commission Locale de Développement Rural<sup>2</sup>**

**2019**

---

<sup>2</sup> Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

## 1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	13 mars 1997
Approbation du PCDR par la CLDR	Novembre 2003
Approbation du PCDR par le Conseil communal	13 septembre 2007
Présentation en CRAT	9 novembre 2007
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	21 mars 2008
Durée de validité du PCDR	10 ans (mars 2018)
Conventions en cours - 2:	Maison de village et de services de Nonceveux (2008) – presque terminé Aménagement du centre d'Aywaille (2018)

## 2. Les réunions de la CLDR en 2018

Malgré l'arrivée à échéance du PCDR d'Aywaille le 21 mars 2018, la CLDR a été invitée à continuer à se rassembler régulièrement le temps des travaux (encore projetés ou déjà en cours) relatifs au réaménagement du centre d'Aywaille et à la maison de village et de services de Nonceveux, ces deux projets ayant fait l'objet d'une dernière convention avant l'arrivée à cette échéance. La CLDR s'est réunie une fois au cours de l'année 2019. Les PV de ces réunions sont annexés à ce rapport.

### ***CLDR plénière du 2 décembre 2019***

L'objet de la réunion consiste en l'annonce de la fin du chantier de la Maison de village de Nonceveux ; la réception provisoire a eu lieu en août 2019 et l'inauguration s'est déroulée en janvier 2020 lors de la fête de la Saint-Antoine. Quant aux travaux du centre d'Aywaille, les phases 1 et 2 sont en cours et certains postes sont déjà terminés. La phase 3 relative à la Place Thiry devrait débuter en 2021. Le Groupe Chemins a détaillé, lors de cette réunion, toutes les actions menées en 2019. En outre, un agent de développement a expliqué la nouvelle Opération de Développement Rural lancée par la Commune et a notamment présenté toutes les étapes à franchir avant la validation du PCDR par la CRAT.

### 3. Initiatives de la CLDR

Les membres se sont concentrés sur l'avancement des différents travaux pour les 2 fiches-projets en convention. Une nouvelle ODR a été lancée en mai 2017 et permettra le renouvellement de la CLDR dans le courant de 2020.

### 4. Etat d'avancement des projets en convention

Fiche-projet 1.1 : Aménagement d'une Maison de village, de services et de ses abords – Nonceveux

La réception provisoire a eu lieu en août 2019 et l'inauguration s'est déroulée en janvier 2020. La réception définitive aura lieu dans un an.

Fiche-projet 1.4 : « Aménagement du centre de l'entité » - Aywaille

#### **PHASE 1 : rues Rivage, Enseignement, Cornesse.**

Les travaux avancent comme suit :

- ✘ **Zone de rencontre** : TERMINEE
- ✘ **RAVeL** : remplacement pavage existant : EN COURS (le long de la zone bâtie)
- ✘ **Parking Nord** :
  3. Travaux de démolitions : EN COURS
  4. Travaux de pose de l'aqueduc : TERMINE
- ✘ **Travaux d'égouttage** :
  3. Pose d'égouts et raccordements particuliers : TERMINE
  4. Finitions (trapillons, échelles, etc.) : 2020
- ✘ **Réaménagement de la rue du Rivage** : EN COURS

La fin de l'intégralité des travaux est prévue pour fin mai 2020.

#### **PHASE 2 dossier PCDR : rues sur les Cours, Abbaye, parking St-Pierre.**

Le dossier concerne des travaux de réfection des aménagements de surface dans les deux rues :

- ✘ **Sur les Cours** : Réaménager la rue en espace piétonnier, de plain-pied et avec un revêtement en pavés de pierre.

**✘ Chemin de l'Abbaye** : Aménager un trottoir côté gauche en descendant, nécessitant un décalage de la voirie vers la droite. Le parking sera également réaménagé avec la création d'un nouveau coffre.

Le démarrage des travaux aura lieu à la fin du printemps, voire l'été 2020. La durée sera plus ou moins de 6 mois.

## **5. Perspectives pour 2020**

Les consultations citoyennes débuteront en janvier 2020 ; il s'agit de la deuxième partie du PCDR. Une nouvelle CLDR sera constituée durant le second semestre.

**COMMISSION LOCALE**  
**DE DEVELOPPEMENT RURAL - CLDR**  
**PV de la réunion du 2 décembre 2019 - 20H**

Présents : P. DODRIMONT, Président de la CLDR ;  
V. BARTHOLOME, secrétaire ;  
R. PARMENTIER ;  
A. HOQUET ;  
M. BATHOLOMÉ ;  
J-M. DECLERCQ ;  
D. COUVREUR ;  
F. TIRIONS ;  
G. GROLET ;  
Ch. BONESIRE ;  
M. LACASSE, agent de développement au GREOVA.

**1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2018.**

M. DODRIMONT ouvre la séance et accueille les membres pour la première réunion CLDR de l'année 2019. Ceci n'est pas anormal vu que le PCDR pour lequel les membres se réunissent s'est terminé le 20 mars 2018. Une nouvelle ODR a été lancée et une nouvelle commission sera mise en place très bientôt. Suite à cette courte introduction, tous les membres approuvent le PV de la réunion du 22 novembre 2018.

**2) Maison de Village et de services : fin du chantier.**

La réception provisoire a eu lieu le 26 août 2019 et le décompte final se fera prochainement. L'inauguration est prévue le dimanche 19 janvier 2020 ; le courrier d'invitation parviendra dans les boîtes d'ici la fin de l'année.

La Maison de Village est gérée par l'Agisca depuis le 1/09/2019. M. DODRIMONT exprime sa déception quant à la durée des travaux. Depuis la conception du projet, les activités prévues dans la salle sont de moins en moins pertinentes. Il est vrai que la demande a changé depuis l'activation du PCDR il y a 10 ans mais il est resté important de pouvoir relancer des initiatives citoyennes car les travaux ont été subventionnés à cet effet.

Au départ, l'idée était d'y consacrer des projets communautaires, de circuit-court, d'y cuisiner des repas peu coûteux par les pensionnés pour les citoyens demandeurs, etc. il était également prévu qu'il soit possible d'y prendre une douche ou d'aménager un petit magasin pour des produits de première nécessité. Depuis le lancement du projet, tout a évolué, notamment les demandes des personnes vivant dans les campings du village en situation d'habitat permanent (HP) ; la situation a bien changé ; ce qui signifie notamment que les douches installées dans la maison de village ne sont plus nécessairement indispensables pour des problématiques sociales.

Actuellement, la salle est occupée par un club de tennis de table mais d'autres activités en lien avec le projet initial seront suggérées aux habitants du village.

En ce qui concerne le coût global des travaux, vu le retard de l'entrepreneur, il ne devrait pas y avoir de surcoût à charge des pouvoirs publics, dont la commune.

**3) Aménagement du centre de l'entité : phase 1 dossier PCDR : rues Rivage, Enseignement, Cornesse - état d'avancement**

Les travaux avancent comme suit :

✘ **Zone de rencontre** : TERMINEE

1. Eléments linéaires et fondation béton maigre poreux : TERMINE
2. Pavage : TERMINE
- ✗ **RAVeL** : remplacement pavage existant : EN COURS (le long de la zone bâtie)
- ✗ **Parking Nord** :
  5. Travaux de démolitions : EN COURS
  6. Travaux de pose de l'aqueduc : TERMINE
- ✗ **Travaux d'égouttage** :
  5. Pose d'égouts et raccordements particuliers : TERMINE
  6. Finitions (trapillons, échelles, etc.) : 2020
- ✗ **Réaménagement de la rue du Rivage** :
  1. Déplacement conduite SWDE : TERMINE
  2. Mise à disposition tranchée pour impétrants (VOO, DEEIT, etc.) : TERMINE
  3. Coulage BFE en bordure de voirie : DEBUT DECEMBRE
  4. Coffre voirie jusque sous-couche supérieure : TERMINE POUR LES CONGES (en fonction de la météo)

La fin de l'intégralité des travaux est prévue pour fin mai 2020 ; l'entrepreneur est très conciliant et n'hésite pas à collaborer avec les commerçants. M. DODRIMONT précise que les nouveaux aménagements deviendront concrets lorsque tous les travaux seront réalisés et que les habitants auront bien connaissance des nouveautés concernant la circulation. Tout a été étudié précisément et se mettra en place dès que tout sera terminé.

Les parkings seront mieux signalés et l'entrée des écoles sera plus sécurisée pour les élèves. Quant au RAVeL de l'Amblève, le dossier suit son cours ; une réunion est organisée au GREOVA le 11 décembre 2019.

#### **4) Aménagement du centre de l'entité : phase 2 dossier PCDR : rues sur les Cours, Abbaye, parking St-Pierre - état d'avancement.**

Le dossier concerne des travaux de réfection des aménagements de surface dans les deux rues :

- ✗ **Sur les Cours** : Réaménager la rue en espace piétonnier, de plain-pied et avec un revêtement en pavés de pierre. La circulation des riverains sera tolérée (accès garages, etc.) mais des potelets empêcheront la circulation de transit.
- ✗ **Chemin de l'Abbaye** : Aménager un trottoir côté gauche en descendant, nécessitant un décalage de la voirie vers la droite. Le parking sera également réaménagé avec la création d'un nouveau coffre.

Le démarrage des travaux aura lieu à la fin du printemps, voire l'été 2020. La durée sera plus ou moins de 6 mois.

La **rue St-Pierre** sera également en travaux mais sort du cadre du PCDR ; la Commune a saisi l'opportunité d'un appel à projet de la Ministre DE BUE afin de réaménager cette zone également.

Le 14/10/2019, une réunion de coordination s'est tenue. En outre, la législation PCDR ne permet pas aux travaux d'avancer rapidement au vu de certaines contraintes administratives.

#### **5) Aménagement du centre de l'entité : phase 3 dossier PCDR : Place Thiry - état d'avancement.**

Cette phase sera la dernière et sera programmée quand tous les autres travaux seront terminés ; nous pouvons espérer au mieux 2021. Il est vrai que les travaux vont se poursuivre longtemps mais il était compliqué d'organiser l'aménagement du centre autrement ; exécuter les 3 phases en même temps aurait été un cauchemar pour tous, il fallait que cela se passe d'une manière confortable. Durant les aménagements de la place, la circulation s'établira sur 1/2 chaussée sur cette dernière.

Pour cette phase, les aménagements concernent l'espace entre le pont et les feux (non compris). Il y aura, en outre, des nouveaux égouts, etc. La voirie ne sera pas uniquement refaite en surface. Les commerçants voudraient reporter cette ultime phase afin de souffler mais cela signifie encore reporter la fin des travaux. Au final, la plus-value sera grande et citons, entre autre, l'épuration des eaux usées. Chaque habitant devra se mettre en ordre pour ne plus rejeter dans le ruisseau ; des solutions existent et chacun doit faire le nécessaire pour éviter des sanctions.

#### **6) Nouvelle Opération de Développement Rural : état d'avancement.**

La décision de lancer une nouvelle ODR par le Conseil Communal date du 31/05/2017 ; pour rappel, il s'agit d'un processus participatif, mené par une commune au service du milieu rural. Cette dernière inclut les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Le GREOVA a été désigné comme auteur de programme et comme organisme accompagnateur le 16 avril 2019.

Actuellement, l'analyse socio-économique est terminée et a été envoyée à la Commune pour relecture (partie 1 du PCDR). A partir de mi-janvier et jusque fin février, une présentation de cette analyse aura lieu dans tous les villages de la commune (7). Suite à cette présentation, il sera demandé aux citoyens présents de donner leurs avis quant au fonctionnement de la Commune, de leur village (à tous niveaux). La consultation populaire est la partie 2 du PCDR. La suite des parties (Diagnostic Partagé - 3, les défis et objectifs - 4 et les fiches-projets sous forme de lots - 5 et 6) sera constituée dans les mois qui suivront jusqu'à l'approbation du document final par la Région Wallonne. **Un document explicatif a été distribué aux membres.**

Un toute-boîte sera envoyé dans le courant de décembre 2019 et une parution dans le Vlan a été programmée également le 4/12/2019. Chaque membre de la CLDR est invité à assister à une réunion afin de donner son avis.

#### **7) Actions du GT chemins**

**Un document annexe retrace toutes les actions du GT chemins pour l'année 2019.**

Une demande a été faite après la présentation du dit document afin d'obtenir l'autorisation de flécher les promenades pour éviter les intervenants multiples et l'attente. En outre, les membres se chargent de l'entretien des sentiers et sont les mieux placés pour intervenir rapidement à ce niveau.

#### **8) Divers**

- ✘** Suite à la demande d'un membre, il est impossible d'ouvrir, même provisoirement, la rue de la Heid. Le dossier de sécurisation de la Heid des Gattes est relancé au vu des nouvelles législations en vigueur, notamment le CoDT et le Code wallon du Patrimoine.
- ✘** Les membres sont cordialement invités à l'interCLDR organisée par le GREOVA le 12 décembre 2019 ; le thème est « Economie-Emploi-Formation en Ourthe-Vesdre-Ambève ». Cette réunion se déroulera à l'Escale (Esneux) à 19H et sera suivie par un drink convivial.

Le Président remercie les membres et clôture la séance à 21h30.

Le Président,  
Ph. DODRIMONT